



# L'ECHO DES CHENAILLOTS

## Infos Communales 2ème SEMESTRE 2023 n° 8

Mairie de CHENEBIER  
rue du Neuf Chemin  
70400 CHENEBIER  
mairie.chenebier@wanadoo.fr  
Tél/Fax: 03.84.27.30.54  
Site internet: chenebier.fr



 **PanneauPocket**



Suivez l'actualité et les alertes  
de Chenebier avec l'application gratuite  
PanneauPocket ou sur ordinateur  
[app.panneaupocket.fr](http://app.panneaupocket.fr)

Disponible gratuitement sur   

### Secrétariat de Mairie

Ouverture au Public :

#### NOUVEAUX HORAIRES à compter du 1er septembre 2023

- Sur rendez-vous -

ET aux jours et horaires ci-après :

- le mardi de 9h à 12h -
- le mercredi de 9h à 12h -
- le vendredi de 14h à 18h30 -

#### FERMETURE le samedi

- M. le Maire reçoit sur rendez-vous -

Depuis le 1er septembre 2023,

**le secrétariat est tenu par Julie MAGNY,**

en remplacement de Corinne MAIRE,  
appelée à de nouvelles fonctions.  
Corinne sera encore présente, en matinée,  
durant le mois de septembre,  
pour passer le flambeau à Julie.

Nous souhaitons la Bienvenue  
à notre nouvelle secrétaire,  
et nous remercions vivement Corinne pour son  
implication au service de la commune.



# ÉCOLE DE CHENEBIER - ÉTOBON ET BELVERNE

Le 4 septembre 2023, l'école de Chenebier-Etobon-Belverne a repris son activité avec 88 élèves. Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire, ainsi qu'au personnel enseignant.



- 15 PS - 12 MS - Classe de Sophie GOUALA  
secondée par  
Sandra SAINT-DIZIER (le matin)  
et Christine RAGUIN (l'après-midi)



- 8 GS - 12 CP - Classe d'Emilie TATTU  
et d'Emma ALLEMAND (le mardi)  
secondées par Christine RAGUIN (le matin)  
et Valérie PHEULPIN, AESH



- 8 CE1 - 11 CE2 -  
Classe de Sandrine HOMAND  
et d'Emma ALLEMAND (le lundi)



- 9 CM1 - 13 CM2 -  
Classe de Catherine BERNARD, Directrice,  
et d'Alexis FAYARD (le Vendredi)

*Avec la présence d'Adeline TIRMARCHE,  
Professeur des écoles remplaçante rattachée à l'école de Chenebier.*

**Les 23 et 24 JUIN 2023**

**ÉVÈNEMENT ARTISTIQUE sur CHENEBIER**



# B R È V E S

## **ASSISTANTES MATERNELLES ET/OU FAMILIALES AGRÉÉES sur CHENEBIER**

(au 10 juillet 2023)

- BELIN CHRISTELLE, 4 rue des Grands Prés -Téléphone : 07-50-32-32-97
- GLATZ AUDREY, 3 Grande Rue - Téléphone : 09-80-84-29-30
- METTETAL SABRINA, 5 rue du Patis - Téléphone : 03-84-27-35-29
- PRETOT SYLVIE, 21 rue d'Echavanne - Téléphone : 03-84-27-32-75
- THONNESSEN ELORA, 1 Place du Temple - Téléphone : 06-61-43-15-37

## **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS du dernier trimestre 2023**

- Le jeudi 12 octobre 14h30, première séance d'OX CIEL
- Les 14 et 15 octobre : **Exposition photos** à la Salle communale **d'ETOBON** du Club photo d'Etobon - partenaire du Comité des Fêtes de Chenebier -
- Le 14 octobre : salle polyvalente, **Bourse aux jouets**, organisée par la coopérative scolaire de Chenebier - Inscription sur [parentsdelalouviere@outlook.fr](mailto:parentsdelalouviere@outlook.fr) - 5€ la table -
- En novembre (date à confirmer) : **LOTO à CHAMPAGNEY** organisé par Chenebier-Animation et le Judo-Club
- Le 17 novembre : **Diaporama** organisé par le Comité des Fêtes avec la collaboration du Club photo d'Etobon, concernant la Fête de la fleur et la Randonnée
- Le dimanche 26 novembre : **repas-dansant du CCAS**
- Le samedi 2 décembre : **Animation-Jeux**, organisateur : Chenebier Animation
- Le 22 décembre : **le Père Noël** sollicité par le Comité des Fêtes pour une visite à l'école de Chenebier ...et le soir **Veillées de Noël** au Temple et à l'Eglise

## **ASSOCIATION CHENEBIER ANIMATION**

L'Association Chenebier-Animation propose une nouvelle activité **le mercredi, à partir du 6 septembre 2023**, dans la salle polyvalente de Chenebier,  
- de 9h30 à 10h30 : Hatha Yoga, pour adultes (groupe de 12 personnes maximum)  
- et de 10h45 à 11h30, Yoga parent-enfant (groupe de 8 binômes maximum)

## **BIBLIOTHEQUE**

La bibliothèque est ouverte aux enfants et aux adultes **le lundi de 16h15 à 18h15**, en période scolaire - Nous recherchons un (e) bénévole pour tenir la bibliothèque deux lundis par mois - en binôme - Toute personne intéressée voudra bien prendre contact avec la mairie.  
"Ouverture de la Bibliothèque à compter du 18 septembre 2023"

## **DÉCHETS VERTS**

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage. Plusieurs solutions existent pour traiter les déchets verts :

- Le compostage individuel des déchets organiques (déchets du jardin et déchets alimentaires, etc. Cela améliore le sol du jardin) - Le paillage (cette technique crée une rétention de l'humidité au niveau du sol) - La dépose en déchetterie (valorisation des déchets verts) - La pratique du "mulching" pour la tonte : elle consiste à laisser l'herbe coupée sur place afin d'enrichir le sol.

La préfète invite tous les Haut-saônois à respecter scrupuleusement **l'interdiction de brûlage** des déchets verts et à ne commettre aucune imprudence pour éviter les incendies et préserver les capacités des opérations des secours à personnes et de lutte contre les incendies.

# INFORMATIONS MUNICIPALES



## Période d'OUVERTURE générale de la CHASSE :

(Arrêté préfectoral n° 70-2023-05-15-00003 du 15 mai 2023)

- Art. 1 : La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de la Haute-Saône :

**du dimanche 10 septembre 2023 à 8 heures au 29 février 2024 au soir.**

*Pour tous renseignements complémentaires se reporter audit arrêté préfectoral.*

Sur Chenebier, la chasse a lieu les samedi et dimanche. Les lieux de chasse sont indiqués (dans la mesure du possible) sur l'appli "**PanneauPocket**", vers 9h et 14h.

Cependant, des panneaux de signalisation indiquent le lieu de la présence des chasseurs.

*Faites-y très attention et Respectez ce signallement !*



## RECRUTEMENT au CPI de CHENEBIER

Si un engagement en tant que Sapeur-Pompier Volontaire au CPI de CHENEBIER vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre Bruno MARIOTTO (Tél. 06.80.02.94.56) ou auprès de la Mairie (Tél. 03.84.27.30.54)

## TRAVAUX D'ÉTÉ PAR NOS EMPLOYÉS COMMUNAUX

Durant l'été, nos employés communaux ne chôment pas.

A leur actif, des travaux de maintenance et de réparation à l'école et à la mairie - différents travaux extérieurs dont la rénovation du mobilier urbain - des travaux d'entretien des espaces verts, etc.

Merci à eux, de garder propre les rues de notre village.

Aidons les, tout simplement, en ne jetant pas nos déchets (bouteilles, canettes, papiers, mégots) sur les abords des routes. Il suffit de les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.



Le lieudit "**la Prairie**" est un site de ballade, de rencontres, de jeux pour les enfants. Ne le dégradons pas. Des poubelles sont prévues pour recevoir ce dont vous n'avez plus besoin. L'attention est appelée aux propriétaires de chiens : quand vous promenez vos chers compagnons, n'oubliez pas d'emporter avec vous des sacs canins, merci de bien vouloir les utiliser afin de faire preuve de civisme.

## Connaissez-vous la conciliation ?

La conciliation peut intervenir en dehors de tout procès, ou être confiée à un conciliateur de justice par un juge. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.

La conciliation, c'est la solution pour régler vos conflits en matière de consommation, voisinage, copropriété, vos différends en matière prud'homale, ou encore vos litiges avec vos bailleurs ou locataires.

Le Ministère de la justice invite les justiciables à s'adresser aux conciliateurs de justice pour les aider à régler leurs litiges.



FACE À VOS LITIGES  
NE RESTEZ PAS  
SANS SOLUTION !

PENSEZ  
CONCILIATION.